

Comme chaque année, le rapport de la Cour des comptes épingle une série de dysfonctionnements.



TRANSPORTS FERROVIAIRES EN ÎLE-DE-FRANCE : PAS D'AMÉLIORATION AVANT... 2025

Les usagers vont devoir prendre leur mal en patience : malgré les efforts de la SNCF et de la RATP, la régularité des RER et des trains de banlieue franciliens ne connaîtra pas d'amélioration globale avant dix ans. L'institution de la rue Cambon reconnaît certes des « *progrès sensibles* » depuis son dernier rapport sur le sujet en 2010, mais déplore des « *insuffisances persistantes* », notamment sur les lignes A et B du RER : « *Dans la pratique, pour un usager fréquentant quotidiennement une de ces deux lignes aux heures de pointe, il ne se passe guère de semaine sans qu'il n'ait à subir un retard ou une suppression de train.* » La situation s'est également dégradée sur la plupart des lignes de trains de banlieue, du fait du sous-investissement pendant trois décennies dans la maintenance du réseau de la SNCF. Et si un effort de rénovation massif a été lancé depuis 2011, le retard accumulé est tel que « *l'état général des infrastructures va continuer à se dégrader jusqu'en 2020 et ce n'est qu'en 2025 qu'on retrouvera le niveau d'aujourd'hui, lequel est loin d'être optimal* », écrit la Cour. — **L. S.**